

blics. Les chapitres 10 et 11 se rapportent aux règlements des douanes et au nouveau tarif de 1907, décrit plus loin. Le chapitre 21 amende les clauses de l'acte de l'inspection et de la vente ; il détermine les dimensions des paniers à fruits, la saisie et la confiscation de ficelles d'engrègement mal étiquetées. Le chapitre 24 spécifie les primes payables pour le fer et l'acier fabriqués au Canada durant les années 1907 à 1912. Le chapitre 28 amende l'acte des pensions de la Milice. Le chapitre 30 pourvoit à de nouvelles avances aux Commissaires du Hâvre de Montréal.

Le chapitre 31 réforme l'acte sur la naturalisation en pourvoyant à la naturalisation au Canada d'individus déjà naturalisés dans une autre partie de l'Empire britannique. Le chapitre 36 élève la limite d'emprunt permis aux Commissaires du Hâvre de Québec à un total n'excédant pas \$800,000. Le chapitre 51 pourvoit au classement des intérêts des créanciers, des demandeurs ou des possesseurs d'actions dans les procédures sous la loi de liquidation et à la représentation de chaque classe par un solliciteur ou un avocat agissant au nom de tous les intéressés de la même classe. Les chapitres 37 à 40 et le chapitre 52 se rapportent aux chemins de fer et renferment les amendements à l'acte des chemins de fer (chapitre 37 et 38), la ratification de l'accord entre le Canada et la Colombie-Britannique au sujet des bornes de démarcation ouest des chemins de fer de ceinture (chapitre 39), les subventions accordées aux chemins de fer (chapitre 40), les terminus de Winnipeg (chapitre 52). Le chapitre 53 amende l'acte du Yukon en pourvoyant à la nomination d'un commissaire par intérim pendant une absence ou une maladie du commissaire en titre et le chapitre 54 amende l'acte de 1906 sur les placers miniers du Yukon.

La conférence coloniale, dont l'Annuaire de 1906 fait mention s'ouvrit à Londres le 15 avril, et se termina le 14 mai 1907, les procédures ayant duré exactement quinze jours. Le Dominion du Canada y était représenté par le Très Honorable Sir Wilfrid Laurier, G.C.M.G., Premier Ministre, l'Hon. Sir F. W. Borden, C.R.M.G., Ministre de la Milice et de la Défense, et l'Hon. L. P. Brodeur, Ministre de la Marine et des Pêcheries.

Le comte d'Elgin, secrétaire impérial d'Etat des colonies, présidait aux délibérations, et la conférence s'ouvrit par une adresse de bienvenue du Très Hon. Sir Henry Campbell Bannerman, G.C.B., Premier Ministre du Royaume-Uni, à laquelle firent réponse les Ministres des diverses colonies représentées ainsi que suit : Canada, Sir Wilfrid Laurier ; Australie,

Loi de l'inspection et de la vente  
Primes accordées au fer et à l'acier.  
Acte concernant les pensions de la Milice.  
Hâvre de Montréal.

Naturalisation au Canada de sujets britanniques déjà naturalisés ailleurs.  
Limites d'emprunt des Commissaires du Hâvre de Québec.

Classification des intérêts sous l'empire de l'acte.  
Chemins de fer.

Limites ouest des chemins de fer de ceinture dans la Colombie-Britannique.

Subventions accordées aux chemins de fer.  
Terminus Winnipeg.  
Nomination d'un commissaire pour le Yukon.

Acte concernant les placers miniers du Yukon.

Conférence coloniale de Londres en 1907.

Représentation des gouvernements.